

Communiqué de presse

La CANSSM poursuit sa transformation et le redressement des résultats de son offre de santé Filieris

Publication du rapport annuel 2017 de la Caisse Autonome de Sécurité Sociale dans les Mines

Paris, le 3 juillet 2018 - L'année 2017 était la dernière année de la convention d'objectifs et de gestion de la CANSSM. Cette période 2014-2017 a vu la transformation en profondeur de la CANSSM, à la fois organisme de sécurité sociale et offreur de soins. Elle permet de mesurer les progrès accomplis avec un déficit qui s'est réduit tout au long de la période.

L'offre de santé Filieris a été modernisée pour une meilleure adaptation aux besoins des territoires et de leur population, dans un contexte d'ouverture de plus en plus grande aux patients autres que miniers. Le transfert ou la délégation des activités de sécurité sociale a été réalisée auprès de partenaires avec lesquels une relation de confiance s'est installée, pour veiller au respect des droits des affiliés miniers.

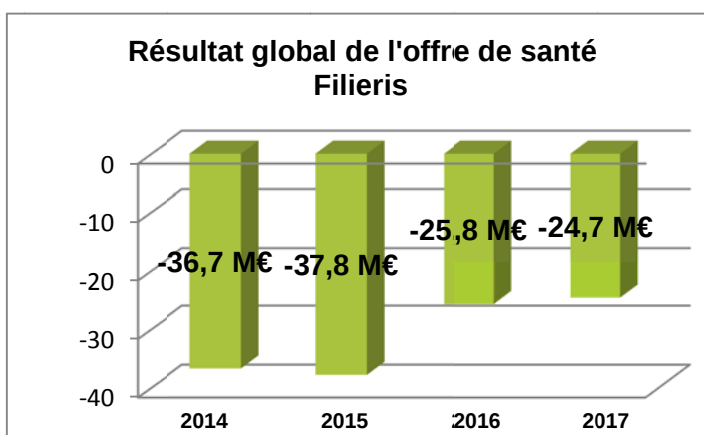
Résultats financiers de l'offre de santé 2017 : une nouvelle étape dans la réduction des déficits

Pour 2017, le résultat global de l'offre de santé (établissements, services, offre ambulatoire) s'établit à **-24,7 M€**, contre -25,8 M€ en 2016, soit une **amélioration de 4%**.

On observe une belle progression pour les établissements de santé avec une réduction du déficit de 31,7% par rapport à 2016, portée par l'établissement de Freyming-Merlebach (Moselle) dont le résultat est en amélioration de +2,8M€ par rapport à 2016.

Sur l'ensemble de la période de la COG, la performance économique progresse de 39% ce qui montre les efforts importants réalisés.

D'un déficit de 40,4 M€ en 2012, année de référence de la COG, la CANSSM parvient à un déficit de 24,8 M€ d'euros en 2017 soit 15,61 M€ en moins de déficit.



Une offre de santé Filieris en phase avec la stratégie nationale de santé

Priorité : l'accès aux soins dans des territoires

La CANSSM a poursuivi en 2017 ses opérations de regroupement ou de créations de nouveaux centres de santé, par exemple à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

Elle a également consolidé l'offre en établissements de santé, avec notamment l'ouverture d'un service de soins de suite et de réadaptation pédiatrique à Freyming-Merlebach (Moselle).

Pour mieux répondre aux besoins d'accueil des personnes âgées, elle a débuté la transformation de ses résidences autonomie en Ehpad avec la résidence Joseph Porebski, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

Enfin, en partenariat avec des acteurs locaux, elle s'est engagée dans des expérimentations pour élargir les services proposés aux populations dans le cadre de services d'aide et de soins à domicile (SPASAD), à Carmaux (Tarn) ou encore dans les Hauts-de-France, en lien avec l'AHNAC.

La qualité des soins : 9 établissements Filieris déjà certifiés HAS v 2014

La démarche qualité a été étendue et porte désormais sur toutes les structures de soins : outre la certification HAS v2014 déjà obtenue pour 9 des établissements de santé Filieris, le laboratoire de biologie médicale du Nord a reçu son accréditation COFRAC et le centre de santé de Carmaux (Tarn) s'est préparée à sa certification qualité, obtenue en juin 2018.

Développer la prévention

Enfin, la prévention et la santé publique étant au cœur des pratiques de ses soignants, la CANSSM a poursuivi le programme de suivi post-professionnel à destination de ses affiliés miniers. Elle a également développé des modèles de repérage des situations des fragilités en vue de mettre en œuvre des parcours de santé adaptés.

Chiffres clés 2017

4 681 collaborateurs dont 3 639 positionnés sur l'offre de soins

Les structures de soins : 138 centres de santé (polyvalents, médicaux, infirmiers, dentaires) • 24 établissements sanitaires et médico-sociaux, dont 6 Ehpad • 1 laboratoire de biologie médicale • 36 pharmacies • 7 magasins d'optique • 16 services de soins infirmiers à domicile • 2 services d'aide à la personne ou services polyvalents d'aide et de soins à domicile • 1 service de vente et de location de matériel médical.

La protection sociale des mines

- 119 162 affiliés maladie – AT/MP.
- 256 105 retraités.
- 1,01 Md€ de prestations versées en maladie.
- 267 M€ de prestations versées au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 1,42 Md€ de prestations versées au titre de la retraite.
- 58,5 M€ de dépenses au titre du budget national d'action sanitaire et sociale.

L'offre de soins Filieris

- 173 000 patients en médecine générale dans les centres de santé.
- 46 000 patients en soins infirmiers dans les centres de santé.
- 1,031 million d'actes de médecine générale.
- 2 millions d'actes infirmiers.
- 81 382 actes dentaires.
- 8 590 clients de l'aide à domicile.

Le rapport d'activité 2017 de la CANSSM est disponible sur www.secumines.org.

A propos de la CANSSM – www.secumines.org

La Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM) a été créée en 1946 pour gérer le régime spécial de Sécurité sociale dans les mines : maladie ; accidents du travail et maladies professionnelles ; vieillesse et invalidité. A la suite de la fermeture des mines, ses missions historiques ont été déléguées ou transférées à ses partenaires. Le premier métier de la CANSSM est aujourd'hui la santé et l'accompagnement des patients dans les territoires où son offre de santé Filieris est présente. Essentiellement implantée dans les anciens bassins miniers, la CANSSM veille à l'adaptation de son offre de santé Filieris, ouverte à toute la population, dans une logique de territoires, de santé publique et de performance économique.

A propos de Filieris – www.filieris.fr

La première mission de Filieris est de soigner les patients des territoires où il est présent et de les accompagner efficacement dans leur parcours de soins. Centres de santé, établissements, services : ses structures sont ouvertes à toute la population, quel que soit le régime de sécurité sociale du patient. Le savoir-faire, l'organisation et l'expertise de Filieris sont issus de la longue histoire du régime minier, pionnier de la prise en charge des patients. Pour proposer une médecine et un accompagnement de qualité, Filieris se transforme en continu, investit pour moderniser son réseau et former ses collaborateurs. Filieris aujourd'hui, ce sont quelque 4600 collaborateurs sur 70 métiers différents, engagés pour développer la santé sur les territoires, en continuité avec son héritage minier.

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux

T. 01 45 66 34 90 / M. 06 37 24 71 74

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

T. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr

